

Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 novembre 2023

Présents : Alain DOSSO – Romaric FOULON – Eric MAITROT – Evert ARRIVE – Valérie BAILLEUX RAMEAU – Rémy DOSSO – Amélie FEUVRIER – Didier RAIMBERT – Nadine RAIMBERT – Grégoire VENTURI.

Absent / excusé :

Le maire donne lecture du procès-verbal de la réunion du 01 septembre 2023. Les Conseillers Municipaux présents signent le registre sans émettre de remarque M Eric MAITROT est désigné secrétaire de séance.

Préparation du nouvel aménagement forestier :

Le Maire accueille les agents de l'ONF chargés d'établir le nouvel aménagement forestier 2025-2044.

Il est présenté un power point qui précise les différentes étapes, à savoir :

- Réunion 1 : présentation étude et recueil des attentes : le 10/11/2023
- Etudes de terrain (stations, peuplements) : hiver 2023-2024 (les membres du conseil municipal intéressés pourront se joindre au travail sur place)
- Analyse des données : choix des grandes orientations : printemps 2024
- Réunion 2 : concertation et validation des choix : printemps 2024
- Rédaction du document : été 2024
- Réunion 3 : présentation du document : automne 2024
- Envoi à la DRRAF – Bourgogne Franche-Comté

Après divers échanges, les membres du conseil municipal valide les différentes étapes proposées.

Compte rendu de la réunion avec M Le Directeur du Parc National (07/10/2023) :

Le Maire donne le compte rendu de la réunion qui s'est tenu le 12 octobre pour les Conseillers absents ce jour-là.

DM 2: Virement de crédit

Le Maire informe qu'en raison de l'achat des chaises pour la salle communale, d'une part, et le manque de crédit au chapitre 012, d'autre part, il est nécessaire d'alimenter les comptes par un virement des crédits.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder aux virements de crédits suivants sur le budget Principal de l'exercice :

Section investissement :

Dépenses : compte 2184 + 1 500 € - Recettes : compte 021 + 1 500 €

Section fonctionnement :

Dépenses : compte 023 + 1 500 € ; compte 6411 + 600 € ; compte 6450 + 2 400 €

Recettes : compte 73 223 + 4 500 €

Fêtes de fin d'année :

Après divers échanges entre la commission des fêtes et les membres du Conseil Municipal, il est décidé de fixer les fêtes de fin d'année comme suit :

- Date : 06/01/2024 (repas – Noël – galette des rois)
- Déco place : le 02/12/2023 à 9h30
- Sapins : commande en cours (1 norman pour la salle)
- Paniers : la commission des fêtes va établir la liste
- Calendriers : Nadine voit avec les personnes concernées
- Cadeaux : Valérie se rapproche de MCL pour avoir une proposition et un devis

SICECO – Groupement d'achat énergie :

Le Maire donne lecture d'une proposition de délibération concernant l'adhésion à un groupement de commande permanent pour l'achat d'énergies et la fourniture de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique sur le périmètre de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide : D'accepter les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et des services associés, annexée à la présente délibération, D'autoriser l'adhésion de COMMUNE DE LOUESME en tant que membre au groupement de commandes ayant pour objet l'achat groupé d'énergies et des services associés, D'autoriser le maire à signer la convention constitutive du groupement, D'autoriser le représentant du coordonnateur à signer les marchés, contrats et conventions issus du groupement de commandes pour le compte de COMMUNE DE LOUESME et ce sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses sont inscrites au budget, D'autoriser le Coordonnateur à exécuter la stratégie d'achat d'énergies du groupement, D'autoriser le maire à engager les dépenses nécessaires inscrites au budget nécessaires à la réalisation de la convention constitutive selon les modalités prévues par cette dernière, D'intégrer au groupement de commandes la liste des points de livraison annexée à la présente délibération, De donner mandat au Coordonnateur et au Gestionnaire de la Côte d'Or pour collecter les données techniques, contractuelles, de consommation et de facturation relatives aux sites annexés à la présente délibération auprès des gestionnaires de réseau et des fournisseurs d'énergies, De donner mandat au Coordonnateur pour engager toute action en justice pour le compte COMMUNE DE LOUESME dans le cadre de la convention constitutive.

Commission des bois :

M Eric MAITROT, donne le compte rendu de la réunion du 07/10/2023 en forêt, en présence de M Valérian DI CARLO (garde ONF) :

- Délibération état d'assiette,
Le Conseil Municipal décide :
 - Du report des coupes pour les parcelles : 9 – 54a – 12 – 47a - 47b
 - Délivrance en bloc et sur pied des parcelles 13 et 14 (affouages)
 - Prix de l'affouage : 5 € le stère

- Prix des houppiers : 6,50 € HT le stère
 - 15 affouagistes sont inscrits (Eric doit contacter M J. pour valider son droit à l'affouage sur la commune)
- Vente de bois du 08/09/2023 à NT Bois (Aix-en-Otthe) : 28 514 €

Devis logement mairie :

- Devis Atelier de Julien : 2 volets + changement serrure porte de garage : 2 085,12 €

Après délibération, le Conseil Municipal accepte le projet, à l'unanimité, demande son inscription aux budgets primitifs 2024 et sollicite la participation au titre de la DETR et du Conseil Départemental au titre du Patrimoine Côte d'Or

- Devis Delette : Poêle à granulés : 4 618,79 €

Après délibération, le Conseil Municipal accepte le projet, à l'unanimité, demande son inscription aux budgets primitifs 2024 et sollicite la participation de l'état au titre de la DETR

Devis bâtiment communal :

- Devis Lecoq : travaux de ravalement : 69 680,84 €

Après délibération, le Conseil Municipal accepte le projet, à l'unanimité, demande son inscription aux budgets primitifs 2024 et sollicite la participation au titre de la DETR et du Conseil Départemental au titre du Patrimoine Côte d'Or

- Devis Guenin Stéphane : Eclairage de la cour – éclairage de la petite salle – borne forain : 1 941,60 €

Après délibération, le Conseil Municipal accepte les travaux d'éclairage de la cour et de la borne forain, à l'unanimité, demande son inscription aux budgets primitifs 2024.

Eglise : toiture au-dessus du chœur : un courrier a été envoyé à l'UDAF pour avis.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte le projet, à l'unanimité, demande son inscription aux budgets primitifs 2024 et sollicite la participation de l'état au titre de la DETR

-

Changement ordinateur Mairie :

Le Maire informe les conseillers qu'à la suite d'une panne sur l'ordinateur actuel, il est nécessaire de le changer et présente un devis de la société 3Ami de Chatillon sur Seine d'un montant de 1 097 € TTC

Après délibération, le Conseil Municipal accepte le devis, à l'unanimité, demande son inscription aux budgets primitifs 2024.

CR diverses réunions :

- Ecoles : le Maire donne le compte rendu de la réunion qui s'est tenue le 09 novembre 2023

Questions et informations diverses :

- Courrier à M Le Président du Tribunal Administratif de Dijon (demande de nomination d'un expert)
- 11 novembre à Veuxhaulles-sur-Aube
- Subventions DETR : 50% (poteaux d'incendie) et 35% création d'aire de jeux
- La commission de salle doit prendre contact avec Mme VERGEOT pour faire un point avec elle

La séance est levée à 21h45